

# DEPARTEMENT DE L'AIN

## COMMUNE de SAINT-DENIS-EN-BUGEY

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## MODIFICATION SIMPLIFIEE n°2 Emplacements réservés 2010

Vu pour rester annexé à mon arrêté  
du 9/08/21  
Le maire,  
Pascal Collignon



**Approuvé le 28 juin 2010**

Modification n°1 le 11 mars 2011

Modification simplifiée n°1 le 18 novembre 2011

**Modification simplifiée n° 2 le ....**





Conformément à l'article L 123-1-8 du code de l'urbanisme, les communes peuvent prévoir, par le moyen des « emplacements réservés », les espaces destinés à recevoir des équipements collectifs qui sont soumis à un statut spécial afin qu'ils ne fassent pas l'objet d'une utilisation incompatible avec leur destination.

Ils concernent les voies publiques, les ouvrages publics, les installations d'intérêt général et les espaces verts.

Ils créent un "droit de délaissement" pour le propriétaire qui peut mettre en demeure la collectivité d'acquiescer l'emprise foncière concernée par le projet ainsi annoncé.

Au vu de l'analyse des équipements actuels et des besoins recensés pour son avenir, la commune estime nécessaire les emplacements réservés suivants :

N° de l'emplacement	Désignation de l'opération	Superficie approximative
1	Rue Berthelot : élargissement d'une plateforme de retournement, ramassage ordures ménagères et véhicules de sécurité	118 m <sup>2</sup>
2	Avenue Saint-Exupéry : élargissement voirie	158 m <sup>2</sup>
3	Six Journaux : création d'un cheminement piéton + 2 roues - rue Brillat Savarin	121 m <sup>2</sup>
4	Allée de la Diligence : prolongement de la voie publique	212 m <sup>2</sup>
5	Rue du Docteur Roux : création d'un cheminement piéton	75 m <sup>2</sup>
6	Place Jean Macé : équipements socio-culturels ou sportifs	697 m <sup>2</sup>
7	Rue Berlioz : élargissement de voirie	331 m <sup>2</sup>
8	Place Jean Macé : ré-aménagement et sécurisation des circulations	301 m <sup>2</sup>
9	Rue de l'Égalité : rétablissement de voirie - VC n° 8	324 m <sup>2</sup>
10	Aménagement de voirie à l'angle chemin de la Paix / rue Jean Jaurès	10 m <sup>2</sup>
11	Rue des Rochettes : création d'une plateforme bennes	260 m <sup>2</sup>
12	Chemin de la Paix : acquisition d'une portion de voirie déjà réalisée	34 m <sup>2</sup>
13	Six Journaux : Equipements médico-sociaux	4 505 m <sup>2</sup>